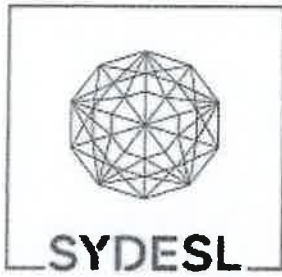


Bon pour accord, le 11/05/2026

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le 15/05/2026
ID : 071-217100148-20260512-DCM_093_2026-AI



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÛNE-ET-LOIRE



Jean-François JACQUEMIN
2^{ème} Adjoint
Chargé des travaux et de l'embellissement
de la ville

MAIRIE
Place du Champ de Mars
BP n°133
71403 Autun Cedex

Affaire suivie par Véronique BOURGEOIS
Courriel : vbourgeois@sydesl.fr
Tél. : 03 85 21 91 15

autun@autun.com /
finances@grandautunoismorvan.fr

OBJET : Autun
Affaire n°014044 (Eclairage Public Neuf)
EP Neuf - Neuf
Eclairage Route du Bois de Sapin

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à votre demande, le SYDESL a étudié le projet d'Eclairage Public cité en objet, détaillé dans le dossier n° 014044_EPNEUF_1 ci-joint et dont le plan de financement est établi ci-après.

	Total Travaux HT	Montant éligible HT	Participation SYDESL	Contribution du tiers
Etudes	916,67 €	916,67 €	- €	916,67 €
EP Neuf	16 280,71 €	16 280,71 €	- €	16 280,71 €
Maîtrise d'œuvre interne (4,5%)	773,88 €	773,88 €	773,88 €	- €
Total des travaux	17 971,26 €	17 971,26 €	773,88 €	17 197,38 €

Les dispositions arrêtées lors du Comité Syndical du SYDESL et l'application des différents règlements d'intervention, après validation du devis estimatif des travaux, réalisé par notre entreprise, ne nous permettent pas de vous accorder une aide. En conséquence, le montant résiduel à votre charge pour les travaux s'élèverait à environ 17 200,00 €.

Pour me permettre de faire réaliser ce projet, je vous serais obligé de bien vouloir me communiquer, dans un délai de 2 mois, votre accord écrit sur la prise en charge de votre participation.

Votre participation sera déterminée avec exactitude à la réception du décompte définitif des travaux effectivement réalisés, après application éventuelle du coefficient de révision des prix. Le titre du montant définitif HT de la part résiduelle à votre charge sera émis pour le compte du SYDESL en recettes d'investissement, au chapitre 13.

Dès réception de votre délibération validant le projet technique, le plan de financement et le montant de la contribution, le SYDESL pourra engager les travaux.

Dans l'attente de votre réponse, je reste à votre disposition pour tout renseignement que vous voudrez me faire parvenir. Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments distingués.

Signé électroniquement par : Hervé
REYNAUD
Date de signature : 22/04/2026
Qualité : Président